

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Table des matières

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des opérations	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-11
Annexe aux états financiers	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Downtown Moncton Centre-Ville Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Downtown Moncton Centre-Ville Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état des opérations, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Downtown Moncton Centre-Ville Inc. au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, suite

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Thiel Greene

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Moncton, Nouveau Brunswick

le 26 mars 2024

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Bilan

31 décembre

	2023	2022
Actifs		
Actifs à court terme:		
Encaisse	191 398 \$	236 915 \$
Dépôt à terme	-	61 092
Comptes débiteurs (note 3)	64 856	81 352
Frais payés d'avance	597	597
	<u>256 851</u>	<u>379 956</u>
Immobilisations (note 4)	134 679	125 845
Encaisse affectée (note 5)	103 277	76 576
	<u>494 807 \$</u>	<u>582 377 \$</u>

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs à payer	12 848 \$	17 763 \$
Emprunt à payer	-	40 000
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	57 159	35 150
	<u>70 007</u>	<u>92 913</u>
Actifs nets		
Non affectés	186 844	287 043
Investi en immobilisations	134 679	125 845
Affecté à l'interne	103 277	76 576
	<u>424 800</u>	<u>489 464</u>
	<u>494 807 \$</u>	<u>582 377 \$</u>

Engagements (note 6)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil :

_____ Directeur

_____ Directeur

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

				2023	2022
	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté à l'interne	Total	Total
Solde, début de l'exercice	287 043 \$	125 845 \$	76 576 \$	489 464 \$	452 970 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	20 182	(28 947)	(55 899)	(64 664)	36 494
Investis en immobilisations	(37 781)	37 781	-	-	-
Transfert au fond affecté à l'interne	(82 600)	-	82 600	-	-
Solde, fin de l'exercice	186 844 \$	134 679 \$	103 277 \$	424 800 \$	489 464 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des opérations

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
Revenus :			
Prélèvement spécial	907 583 \$	923 765 \$	846 708 \$
Intérêts créditeurs	3 000	28 027	9 187
Revenus des programmes (annexe 1)	325 635	407 960	335 558
	1 236 218	1 359 752	1 191 453
Dépenses:			
Amortissement	-	28 947	30 476
Provision pour mauvaises créances	1 000	7 672	2 123
Réunions et accueil	10 000	19 441	14 607
Bureau	51 500	52 402	43 778
Honoraires professionnels	15 000	10 898	13 881
Loyer	34 500	39 703	36 157
Salaires et avantages sociaux	335 000	292 916	216 081
Services aux membres (annexe 2)	655 718	871 759	724 047
Téléphone, cellulaire et télécopieur	8 500	11 092	10 397
Voyages et conférences	30 000	31 586	12 412
Éventualité	40 000	-	-
	1 181 218	1 366 416	1 103 959
Excédent des revenus sur les dépenses préalable au versement du Centre multifonctionnel	55 000	(6 664)	87 494
Versement du Centre multifonctionnel	55 000	58 000	51 000
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	(64 664) \$	36 494 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2023	2022
Fonds fournis par (utilisé pour) :		
Activités de fonctionnement :		
Excédents des revenus sur les dépenses	(64 664) \$	36 494 \$
Items n'incluant pas l'encaisse :		
Amortissements	28 947	30 476
	(35 717)	66 970
Variation aux fonds de roulement d'exploitation hors caisse :		
Dépôt à terme	61 092	(61 092)
Comptes débiteurs	16 496	(43 926)
Comptes créditeurs et charges à payer	(4 915)	(11 436)
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	22 009	(15 396)
	58 965	(64 880)
Activités de financement :		
Remboursement d'emprunts	(40 000)	-
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(37 781)	(7 885)
Encaisse affectée	(26 701)	(7 869)
	(64 482)	(15 754)
Diminution de l'encaisse	(45 517)	(80 634)
Encaisse, début de l'exercice	236 915	317 549
Encaisse, fin de l'exercice	191 398 \$	236 915 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

1. Détails d'opérations

La Société est l'organisme représentatif des entreprises situées dans la zone d'amélioration des affaires de Moncton, qui comprend les commerçants de la zone d'affaires de la rue Main et de la rue St George. La Société demeure exempte d'impôts sur le revenu tant qu'elle respecte certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables :

(a) Base de présentation :

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Constatations des revenus :

La contribution spéciale, les revenus des programmes et les intérêts créditeurs sont constatés comme revenus dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions reçues aux fins d'immobilisations sont comptabilisées comme une augmentation de l'excédent de capital dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assurée.

(c) Encaisse et équivalent de l'encaisse :

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la Société considère l'argent en espèce et les soldes bancaires, sans dépenses excédentaires, ainsi que les placements temporaires à grande liquidité avec maturité de trois mois ou moins comme des équivalents en argent liquide. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

L'encaisse et l'équivalent de l'encaisse incluent les soldes avec les banques.

(d) Amortissement :

Les taux et la base de l'amortissement appliqués sur les immobilisations sont comme suit :

Actif	Méthode	Taux
Lumières de Noël	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations au parc Robinson	L'amortissement dégressif	20 %
Supports à vélo	L'amortissement dégressif	20 %
Mobiliers et installations	L'amortissement dégressif	20 %
Balayeuse de trottoir	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 %

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 2

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

2. Principales conventions comptables : (suite)

(e) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la présentation des éventualités à la date du bilan ainsi que sur les postes de revenus et de charges pour les exercices présentés. La direction réévalue régulièrement, en fonction des informations disponibles, ses estimations. Les montants importants nécessitant l'utilisation des estimations comprennent: la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile estimée des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

(f) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Dans les exercices subséquents, les actifs financiers échangés dans des marchés actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, avec les gains ou pertes non matérialisés inscrits dans l'état d'opération. Tous les autres instruments financiers sont inscrits selon leur coût amorti, et sont évalués annuellement pour un possible baisse de valeur. Les dépenses de transactions sur l'acquisition, vente, ou émission d'instruments financiers sont inscrites à l'état d'opération lorsqu'ils sont survenus.

3. Comptes débiteurs :

				2023	2022
	Arrérages de 2022 et antérieurs	Arrérages de 2023	Autres débiteurs	Total	Total
Comptes débiteurs	22 716 \$	35 654 \$	17 450 \$	75 820 \$	88 879 \$
Provision pour comptes douteux	(10 964)	-	-	(10 964)	(7 527)
	11 752 \$	35 654 \$	17 450 \$	64 856 \$	81 352 \$

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 3

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

4. Immobilisations :

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Mobiliers et installations	156 815 \$	125 402 \$	31 413 \$	36 800 \$
Améliorations locatives	11 117	11 117	-	-
Lumières de Noël	484 952	389 881	95 071	78 802
Améliorations au parc Robinson	43 318	42 594	724	905
Supports à vélo	31 664	28 041	3 623	4 529
Balayeuse de trottoir	49 767	45 919	3 848	4 809
	777 633 \$	642 954 \$	134 679 \$	125 845 \$

5. Encaisse affectée :

	2023	2022
Affecté pour le Centre multifonctionnel au centre-ville	103 277 \$	76 756 \$

La Société a choisi de mettre à côté un montant afin de financer le centre multifonctionnel au centre-ville.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 4

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

6. Engagements :

La Société s'est engagée à verser 3 750 000 \$ en plusieurs versements non consécutifs sur une période n'excédant pas 30 ans, pour couvrir les coûts de construction du Centre multifonctionnel au centre-ville. Au 31 décembre 2023, la Société a versé 439 000 \$ et 3 311 000 \$ du montant total reste dû.

Pour son espace de bureau, la Société a signé un bail de cinq (5) ans en novembre 2019 pour le montant annuel de 14 270 \$ plus la part proportionnelle des frais d'exploitation.

Pour son espace de rangement, la Société a signé un bail de dix (10) ans en novembre 2023 pour un montant mensuel de 3 542 \$ pour les quatre premières années, et 3 757 \$ pour le restant du bail.

La Société s'est également engagée à appuyer le programme YMCA ReBrancher avec une contribution de 25 000 \$ en 2024.

En janvier 2024, la Société s'est engagée pour la location de deux véhicules. Les bails sont d'une durée de quatre et cinq ans, respectivement, avec des paiements combinés de 1 600 \$ par mois.

7. Endettement bancaire :

La Société a une ligne de crédit d'établie d'un maximum de 40 000 \$, avec un taux d'intérêt de 1.25%. La ligne de crédit n'a pas été utilisée jusqu'en date du 31 décembre 2023.

À titre de garantie pour la ligne de crédit, la Société a fait une entente de sécurité générale et de cession de créances.

8. Instruments financiers :

La Société est sujette à divers risques suite à l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit plus de détails sur la magnitude et concentration des risques de la Société au 31 décembre 2023.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futurs changeront dû aux prix de marché. Le risque du marché comprend le risque de taux d'échange, de taux d'intérêt, et d'autres prix. La Société n'est pas sujette au risque du marché important.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte non prévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société sont exposés au risque de crédit incluant les prélèvements dus des propriétaires commerciales. Des montants alloués pour des comptes incertains sont révisés à chaque date de révision des états financiers. La Société a des recevables d'un nombre significatif de propriétaires commerciales, qui diminue le risque associé à la concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité aura de la difficulté à répondre à ses obligations associée avec ses passifs financiers. La Société est sujette à ce risque principalement en ce qui concerne le reçu de fonds des propriétaires commerciales, le gouvernement et autres sources, ainsi que ses comptes créditeurs. La Société a une ligne de crédit établie pour minimiser ce risque.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 5

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

9. Dépendance économique :

Les recettes de prélèvement spécial de la Société dépendent de l'approbation du taux de prélèvement par ses utilisateurs non résidentiels (intervenants) ainsi que l'approbation de son budget de fonctionnement pour l'année par le conseil municipal.

Le conseil municipal n'approuve pas un budget à moins de publier un avis divulguant les informations suivantes au moins une fois par semaine pendant deux semaines dans un journal ayant une circulation générale au sein de la municipalité révélant les informations suivantes :

- son intention d'approuver le budget;
- l'ampleur du prélèvement nécessaire à la mise en œuvre du budget;
- la période pendant laquelle des objections (par les parties prenantes) peuvent être formulées.

Un règlement doit être promulgué par le Conseil chaque année pour mettre en œuvre la taxe sur toutes les propriétés non résidentielles au sein de la Zone d'amélioration des Affaires (ZAA).

Aucune contribution ne peut être prélevée durant l'année au cours de laquelle le conseil n'entérine pas le budget et l'arrêté municipal relativement à la zone d'amélioration des affaires en question est réputé être abrogé à compter du 1er janvier. La Corporation ne recevrait donc pas les recettes de prélèvement spécial et la direction est d'avis qu'il serait douteux de poursuivre ses activités viables.

10. Évènement postérieur :

Suite à la fin d'exercice, la Société a acheter deux véhicules, avec contrats de financement, un étant pour 34 178 \$ avec un taux d'intérêt de 9.99% pour 48 mois, et l'autre pour 41 275 \$ avec un taux d'intérêts de 9.49% pour 60 mois.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Annexe aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

Annexe des revenus des programmes

Annexe 1

	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal
Revenus des programmes			
Ville de Moncton – services rendus			
Exposition de lumières	37 135 \$	38 458 \$	37 715 \$
Entretien du Centre-ville	17 000	17 000	17 000
Programme Ambassadeur	25 000	25 000	25 000
Équipe Enviro	240 000	240 000	-
	319 135	320 458	79 715
Gouvernement			
Améliorations au Centre-ville	-	12 580	199 785
Programmes étudiants d'été	6 500	27 126	27 107
	6 500	39 706	226 892
Autres			
Championnat mondial junior	-	4 336	28 951
Festival d'amuseurs publics	-	26 430	-
Festival de peinture de rue	-	17 030	-
	-	47 796	28 951
	325 635 \$	407 960 \$	335 558 \$

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Annexe aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

Annexe de dépenses sur les services aux membres

Annexe 2

	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
Services aux membres			
Programmes étudiants d'été	15 000 \$	34 354 \$	40 716 \$
Assemblée annuelle	5 000	5 163	4 786
Programme ReBrancher	25 000	25 000	25 000
Lumières de Noël	80 000	103 075	195 844
Promotions de Noël	12 000	2 883	3 763
Développement du centre-ville	87 718	68 352	104 791
Entretien du centre-ville	290 000	329 986	99 812
Cartes-cadeaux du centre-ville	20 000	27 386	22 779
Publicité générale	41 000	33 703	58 090
Sécurité	25 000	25 000	25 000
Événements spéciaux	20 000	174 804	115 463
Banderole de rue	25 000	28 001	18 437
Site Web	10 000	14 052	9 566
	655 718 \$	871 759 \$	724 047 \$